



Tempête du Sud-Ouest

## Ensemble : construire des réponses nouvelles pour l'emploi et les services publics



Thierry NECTOUX ©

La tempête qui s'est abattue sur la région sud-ouest a durement frappé ses habitants. Les conséquences économiques, sociales et environnementales sont importantes. La filière bois sur la région est particulièrement fragilisée, et avec elle ses 35000 emplois. Une fois

encore, et malgré l'affaiblissement des services publics, les salariés de ces secteurs et ceux des entreprises sous-traitantes ont démontré un grand professionnalisme. Au nom de la Cgt, je tiens à saluer leur disponibilité, leur réactivité et leur dévouement. Déjà, après les tempêtes de décembre 1999 qui avaient touché une grande partie du pays, les effets des politiques de remise en cause du service public et de privatisation se faisaient sentir ; suppressions d'emplois, non remplacement des départs en retraite et abandon des compétences se sont durement fait sentir. Les conséquences des tempêtes, qui ont révélé l'insuffisance de service public forestier, l'anarchie qui règne dans la filière bois, ne sont nullement prises en compte par les pouvoirs publics.

L'objectif de réappropriation démocratique des services publics pour répondre aux besoins actuels des usagers mais aussi aux besoins économiques d'une nouvelle politique de développement, nationale et européenne, nécessite plus que jamais un large débat. Les salariés des services publics ne trouveront pas seuls les réponses, sans renforcer les contacts et les liens avec l'ensemble des salariés. Dans toute sa dimension interprofessionnelle, la Cgt doit contribuer à apporter des réponses concrètes à des questions concrètes :

- Comment construire des coopérations locales, nationales et européennes entre services publics et entreprises publiques ?
- Comment prendre en compte la situation des salariés des entreprises sous-traitantes qui, au même titre que les personnels statutaires, contribuent à l'exercice du service public ?
- Quelles coopérations pour que ces entreprises soient véritablement au service de l'aménagement du territoire, de la proximité et de la solidarité ?
- Quelle revalorisation de la forêt pour garantir l'avenir du service public forestier, maintenir et développer l'emploi dans ce secteur, qu'il soit public ou privé ?

L'expérience vécue par les populations au cours des tempêtes, soulève des questions essentielles qui doivent être inscrites dans le contexte d'une profonde crise structurelle et du développement de luttes sociales qui expriment l'exigence de prise en compte des besoins et de la reconnaissance du travail des salariés.

Ces questions touchent à l'organisation de la société, à la conception du service public, aux moyens des entreprises publiques et plus largement à l'accomplissement des missions de service public pour permettre la prise en compte des besoins et des aspirations des femmes et des hommes. Construire des réponses nouvelles, les mettre en œuvre, demande d'associer dans l'élaboration et la mobilisation le plus grand nombre, salariés du public et du privé, usagers et citoyens.

Pour la part qui lui incombe, la CGT entend permettre aux salariés de participer pleinement à cette construction.

*Bernard Tribault*  
Secrétaire général de la CGT



Une force  
à vos côtés

www.cgt.fr

## Le constat

### Mal préparés à l'urgence

Alors que la tempête de 1999 avait déjà révélé des dysfonctionnements, il apparaît que cette année les collectivités locales et l'État étaient mal préparés à l'urgence.

### Heureusement que la tempête n'a frappé que le Sud-Ouest !

L'apport massif d'effectifs supplémentaires d'EDF ou de France Télécom dans la région, n'a été possible que parce que d'autres régions n'ont pas été touchées.

A ceux-là, il a fallu ajouter bon nombre d'entreprises privées prestataires. La question du statut de ces salariés, reste posée.

### La suppression de personnel et de structures de proximité a retardé le dépannage, gêné les relations avec les élus et services locaux.

Dans la région Aquitaine, de nombreux services publics de proximité ont été supprimés depuis 1999. En dix ans, ce sont 34 % des effectifs d'EDF qui ont disparu dans le département des Landes le plus touché, aussi les agents arrivés en renfort n'ont pas trouvé de « guides » connaissant les réseaux.

### La concurrence a-t-elle du bon ?

Une fois ouvertes à la concurrence, les entreprises de service public ont privilégié la rentabilité financière au détriment du renforcement des réseaux et de leur enfouissement. Même s'il n'y a pas lieu d'enterrer toutes les lignes, un ciblage des zones, à risque et une coordination des entreprises de réseaux, est toujours possible.

### Les emplois des filières bois en danger

60 % des arbres de la forêt sont tombés. Des aires de stockage ont été créées mais, quid, de l'exploitation et de l'écoulement du bois ainsi travaillé ?

Pour l'heure, les salariés des entreprises sont très inquiets quant à leur devenir. Avant la tempête, déjà la crise économique avait quasiment fermé le débouché de la production vers l'Espagne notamment. Aujourd'hui, l'apport massif de bois va probablement faire chuter les cours et ne pas trouver de débouché immédiat.

## Et maintenant ?

### Agir plutôt que subir

Au-delà du constat, il nous faut maintenant créer les conditions d'un développement du service public et de l'emploi en Aquitaine. Cela passe par l'information des salariés de la région, la consultation des salariés et de la population d'Aquitaine, la construction de propositions concrètes pour l'avenir.

**Multiplions les initiatives** dans les bassins d'emploi pour engager le débat avec les salariés, la population et les élus.

## Quels moyens face à l'urgence pour débayer et reconstruire ?

Avec ses milliers d'hectares, la forêt d'Aquitaine est le plus grand massif forestier d'Europe. C'est à la fois un poumon vert utile et indispensable à la qualité de l'environnement, un atout écologique d'envergure, un pourvoyeur important d'emplois et un apport économique incontestable dans la région, mais aussi bien au-delà.

La tempête Klaus, en quelques heures, a décimé des millions de m<sup>3</sup> de bois en Aquitaine dont 45 dans les Landes. Elle a mis en lumière des carences quant à l'organisation et aux moyens mis en œuvre pour faire face à ce type d'événement.

Des communes, des populations se sont retrouvées pendant des heures, des jours, totalement coupés du monde, sans aucun moyen de communication.

Les cellules d'urgences préfectorales mises en place, chargées de gérer l'urgence, d'organiser les secours, les moyens de communication appropriés, pour venir en aide aux populations et aux élus locaux, ont été en particulier difficilement joignables.

Dans le chaos généré par la tempête, il semble que l'organisation et les moyens des services des pompiers (Sdis) aient fait preuve d'efficacité et méritent d'être valorisés.

Cette catastrophe naturelle, précédée de celle de 1999, est un désastre économique, social et écologique sans précédent dont l'ampleur mérite d'autres attentions et propositions que celles formulées par Michel Barnier, ministre de l'Agriculture.

Tout simplement parce que les dispositions qu'il avait prises ne répondent pas à ce qui reste urgent et indispensable : préparer et reconstruire en confortant l'avenir des emplois, des activités, des richesses, de l'économie, de l'environnement.

L'État et l'Europe doivent très rapidement intervenir à hauteur des besoins nécessaires, tout en menant de pair, une réflexion sur le potentiel industriel, économique et écologique de la forêt.

Une réflexion associant les sylviculteurs, les communes forestières, les élus des territoires, les industriels, les partenaires sociaux

Cette réflexion doit permettre de décider et de mener des actions concrètes qui répondent aux besoins immédiats et futurs des territoires, des populations qui veulent travailler pour vivre en Aquitaine, ainsi que de définir la mise en place d'une organisation et de nouveaux moyens appropriés, face à ce genre de catastrophe de plus en plus régulière.

L'intervention, les moyens et les services publics doivent, dans ce cadre, retrouver une place prépondérante et structurante.

**Dans l'immédiat, tout doit être fait pour que le bois, à terre, soit stocké dans des aires permettant le maintien d'une exploitation à moyen et plus long terme.**

Il doit être décidé une méthode et une utilisation de la production et de la transformation de ces bois représentant l'exploitation de cinq ou six années, avec l'ensemble des intervenants : pouvoirs publics, élus territoriaux, sylviculteurs, industriels.

Cela passe par une fixation publique des prix d'achat du bois pour empêcher toute ambition de spéculation capitaliste immédiate.

La proposition de la CGT de créer un pôle financier public associé à l'institution de fonds régionaux pour l'emploi et le développement solidaire des territoires n'en prend que plus de force.

Cela garantirait des aides pensées et utilisées équitablement en vue de l'efficacité économique et sociale entre ce qui relève du domaine public et du privé ainsi que des entreprises et des territoires.

**Cela oblige à penser demain, autrement qu'en ne voyant qu'aujourd'hui et encore moins hier.**



*De l'avis de tous, ce type d'évènement n'est plus exceptionnel. Il nécessite vraiment que des dispositions soient prises rapidement.*

# reconstruire et construire

**Créons les conditions de la lutte dans les entreprises et les territoires, pour l'emploi et l'avenir industriel de notre région et mettons à profit, les appels unitaires aux grèves et manifestations.**

## Secteur agricole : plus de 100 millions d'euros de dommages causés

**Trois régions particulièrement touchées : Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.**

### Arboriculture et maraîchage : des hectares détruits

Ce sont les vergers du Lot-et-Garonne et chez les maraîchers que les conséquences de la tempête pèsent le plus lourdement. Selon la Direction départementale de l'Agriculture, 350 hectares d'abris plastiques, de serres ont été détruits, soit 60 à 70 % du potentiel de production que représentaient ces serres, plantées de salades et de fraises.

Cet été, le coût des prunes risque aussi de faire un bond : jusqu'à 15 % de la production est ainsi perdue.

Autre secteur concerné : le tabac avec 400 tonnes qui ne sont toujours pas livrées à ce jour.

Mais, surtout, cette tempête risque d'accroître la crise de la filière fruits et légumes : actuellement, 50 % des producteurs de fruits et légumes sont en difficulté, 10 % des 6 500 agriculteurs du département du Lot et Garonne pourraient disparaître dans les toutes prochaines années.

Ceux qui sont à cinq ans de la retraite ne vont pas réparer leurs dégâts et préféreront abandonner leur production.

### La filière avicole s'en remettra-t-elle ?

La filière landaise arrive en tête pour les dégâts sur les élevages. Certains ont perdu tous leurs animaux, poulets ou canards. Mais les installations sont aussi gravement endommagées. Les tunnels d'abris ont été soufflés par le vent, et les clôtures écrasées par les pins.

Pour la seule filière avicole (2 000 éleveurs et 7 000 emplois), l'estimation approximative est de 40,5 millions d'euros de pertes subies, beaucoup d'élevages de poulets en plein air ont été détruits. Cela concerne principalement des petits agriculteurs avec des revenus modestes.

kiwis ont perdu 1 500 arbres (560 000 euros), les cultures de tabac (900 000 euros) et les asperges (60 000 euros) ont également été touchées.

Même situation pour des ateliers de gavage qui ont été endommagés. En tout, l'agriculture landaise aurait subi 56 millions d'euros de dégâts.

### Les ostréiculteurs aussi ont beaucoup souffert

Avec 400 entreprises artisanales employant plus de 1 000 personnes, l'élevage et le commerce d'huîtres constituent l'un des piliers de l'économie du bassin d'Arcachon. Il est le premier producteur national de naissains et fournit 50 % du naissain utilisé par les autres régions ostréicoles françaises.

Les naissains, les « bébés huîtres », notamment, ont été touchés. Beaucoup de poches sont tombées dans la vase. Sur certains endroits du bassin, les pertes avoisinent les 70 % de la production.

### La crise et la tempête : prétexte à de nouvelles restructurations

L'effectif salarié dans la production agricole en Aquitaine est de 130 000 emplois avec 39 000 équivalents temps plein. 7 % des exploitations individuelles ont au moins un salarié permanent contre 42 % dans les sociétés. Le développement du salariat se fait essentiellement sous forme d'emplois saisonniers à temps partiels, et seulement 18 % sont en CDI.

Des salaires parmi les plus bas : 50 % des salariés des industries agro-alimentaires gagnent moins de 1 300 euros, avec des conditions de travail déplorables.

Les salariés n'ont pas à supporter ni les effets de la tempête, ni les conséquences de la crise.

**La crise, c'est eux !  
La solution, c'est nous !**

La CGT revendique que l'argent aille vers :

- ◆ le plein emploi et la création de CDI contre la précarité,
- ◆ pour l'augmentation des salaires, avec un Smic à 1 600 euros et 300 euros immédiatement,
- ◆ l'amélioration des conditions de travail,
- ◆ l'abaissement de l'âge à la retraite à 55 ans,
- ◆ un droit de veto et une maîtrise des fonds publics par les salariés,
- ◆ et l'instauration d'un moratoire sur tous les plans de restructurations en cours.

Les productions

végétales sont aussi affectées. Ce sont les producteurs de carottes qui ont payé le plus lourd tribut avec une perte estimée de 5 à 8 millions d'euros. Les productions de

## France Télécom : des profits pour quelle tonalité ?

Deux jours après la tempête, qualifiée d'ampleur exceptionnelle, France Télécom annonçait « un retour à la normale pour 100 000 clients en 24 heures et se déclarait « pleinement mobilisé pour dépanner 200 000 clients dans le Sud-Ouest ». Pour cela, elle « mettait en œuvre des moyens importants pour faire face à des dégâts considérables sur son réseau ».

Mais avec quels moyens, quels délais ?... silence radio ! La réalité est malheureusement toute autre.

**Un mois après la tempête, encore 6 000 abonnés (déclarés) n'ont pas retrouvé la tonalité.**

France Telecom, dont l'État détient encore 27 % des parts, ne connaît pas la crise : 7,5 milliards d'euros de bénéfice en 2007 et 8 milliards en 2008. Cette situation devrait permettre à cette entreprise dite « citoyenne » la

création de milliers d'emplois pour mieux répondre au service public.

Au lieu de cela, c'est la continuité des **22 000 suppressions d'emplois** et **des restructurations** qui désorganisent tous les services, avec un constat désastreux sur l'efficacité...

Un réseau en état de déconfiture qui nécessite, dans l'urgence, des plans de crise à répétition, sans aucune amélioration de son état général.

Des abonnés coupés durant des semaines, sans aucune information de la part de France Télécom...

Des poteaux et des artères aériennes délabrées dans toutes les régions qui font honte aux salariés et qui deviennent, de surcroît, dangereuses à tout point de vue.

Des abonnés qui attendent l'installation du téléphone pendant des mois (trois mois), faute de prévisions qui permettraient d'anticiper les demandes.

Mais la politique de France Télécom ne change pas pour autant, elle s'amplifie même. Il faut supprimer des emplois et **mutualiser** à tout prix, **sous-traiter** les activités ou en **externaliser d'autres** avec des entreprises inopérantes qui au moindre incident montrent leurs limites, malgré l'investissement des salariés, souvent précaires, auxquels elles font appel.

**Le vécu de la tempête est un nouveau point d'appui pour revendiquer la proximité gage d'efficacité, le développement de la prévention des risques, gage de sécurité et la modernisation du réseau, gage de réussite pour France Télécom.**



## Regagner le service public de proximité

La tempête, qui a fortement touché le Sud-Ouest de la France et plus particulièrement le territoire des Landes, a conduit à une forte mobilisation des salariés d'Erdf, RTE et des entreprises sous-traitantes pour réalimenter les populations.

Si l'ampleur de cette tempête a justifié l'appel des renforts issus de toutes les régions de France, des équipes privées sous-traitantes et énergéticiens portugais, anglais et allemands, elle ne peut masquer la politique de fermetures de sites de proximité, de suppressions de postes et en particulier, dans les métiers qui sont indispensables aujourd'hui pour dépanner.

En dix ans, ce sont 36 % des effectifs d'Edf qui ont disparu dans le département des Landes. De onze sites de proximité, nous sommes passés à six. De plus, l'entreprise a été cloisonnée en services quasi autonomes, voire concurrents (le réflexe a d'abord été d'évaluer le coût des opérations), avec des directions très éloignées géographiquement du terrain, empêchant aujourd'hui les mobilisations efficaces des électriciens et gaziers, actifs et retraités, au service des populations.

D'ailleurs, après avoir constaté au bout de quelques jours, l'inefficacité de ce type d'organisation, la direction

d'Erdf est naturellement revenue à la création provisoire, dans les anciens sites supprimés (!), de services pluri fonctionnels (accueil, relation avec les élus, équipes et hiérarchie de proximité, ...), comme ils existaient il y a dix ans !

Cela démontre, s'il le fallait, que c'est la solution non seulement en temps de crise, mais la réponse quotidienne aux besoins des usagers et, qu'à contrario, les choix politiques de déréglementation et de privatisation sont néfastes pour les populations.

Ce qui est vrai pour les entreprises publiques de l'énergie est aussi une réalité pour l'ensemble des services publics qui sont intervenus lors de cette tempête.

Pendant plus de dix jours, élus et usagers, victimes de la tempête Klaus, ont pu mesurer l'utilité d'un service public de proximité.

**Plus que jamais, nous avons besoin de réunir l'ensemble des acteurs qui ont participé à la tempête, qui ont réalisé professionnellement aujourd'hui, la mission de service public que directions et gouvernement suppriment quotidiennement.**

Electriciens, gaziers et usagers, forts de cette expérience, doivent construire ensemble des propositions visant à améliorer le service public de l'énergie, afin qu'il réponde aux besoins de la population, du développement industriel de nos territoires et de l'emploi.

## Un minimum de propositions pour un maximum d'efficacité d'intervention

Si la tempête « Klaus » nous met en garde et nous laisse à réfléchir sur la multiplication des catastrophes naturelles dues au réchauffement de la planète, elle a été aussi le révélateur des imperfections du plan « Orsec » et du manque de mise en moyens, tant au plan humain, que matériels. Cette catastrophe nous démontre aussi l'importance des services publics de proximité et le maintien des agents territoriaux dans les collectivités locales.

Il suffit de rappeler le rôle primordial joué par ces agents territoriaux :

- ◆ connaissance du terrain et dégagements rapides des voies d'accès pour que les secours puissent circuler rapidement et en sécurité,
- ◆ mise en sécurité des lieux publics et privés,
- ◆ distributions alimentaires et en eaux pour les sinistrés,
- ◆ aide à la coordination d'interventions des secours et à la restauration des réseaux de distributions électrique, des réseaux d'eaux potables et de communications.

La liste n'est pas exhaustive, des différentes interventions faites par les agents territoriaux des collectivités locales et départementales. Cela prendrait plusieurs pages.

**Il semble nécessaire de relever plusieurs propositions de syndicats CGT de territoriaux pour améliorer les interventions et les équipements des collectivités :**

- ◆ formations des agents en cas de sinistre : comment intervenir le plus efficacement possible, aide psychologique ? etc.,
- ◆ formations des agents pour intervenir avec des équipements spécifiques : utilisation de tronçonneuse, de grue, d'engins de chantier, etc.,
- ◆ recensement et mise en commun des équipements des collectivités territoriales : certaines collectivités disposant d'engins pour pousser, soulever ou transporter ne sont pas invitées à participer à l'effort d'urgence du plan Orsec,
- ◆ équipement de tous les Ccas, Cias, Foyer logements de groupes électrogènes : ayant été déjà affaiblies psychologiquement par la tempête, il est dommage que des personnes âgées se retrouvent dans le noir pendant plusieurs jours ou malade par manque de chauffage,
- ◆ équipement de toutes les mairies de téléphone satellite : que des mairies aient été coupées de moyens de communications pendant plusieurs jours, cela paraît incroyable,
- ◆ installation de groupes électrogènes dans les chalets d'eau : l'eau est l'élément essentiel à l'hygiène et à la survie des êtres vivants. Il est impensable, à notre époque, qu'une tempête supprime cette ressource,
- ◆ création de commissions chargées de mettre en place, avec tous les acteurs locaux, des plans d'urgence de sauvetage, d'évacuation, d'aide en cas de catastrophe naturelle ou autre,
- ◆ réactualisation des cartographies entre les différentes collectivités et sociétés intervenues après la tempête pour une meilleure coordination d'action.

Ces quelques propositions ne sont que le minimum pour que l'efficacité d'intervention soit au maximum.

**Il est urgent et nécessaire de maintenir un service public de proximité et de qualité, seule garantie pour que les citoyens subissent le moins possible les désagréments des catastrophes naturelles ou industrielles.**

### Filière bois / papier : quelques repères en Aquitaine

- ◆ 34 000 emplois directs en danger.
- ◆ La région dispose de la plus grande ressource de bois sur pied d'Europe ; c'est la plus boisée et la plus productive de France.
- ◆ Landes de Gascogne : 1 million d'ha.
- ◆ 5 millions de m<sup>3</sup> exploités par an.
- ◆ La forêt, c'est 10 % de l'emploi industriel en région.
- ◆ Un chiffre d'affaires de 2,5 milliards d'€ (plus que les vins de Bordeaux).
- ◆ 10 % de la valeur ajoutée produite dans la région.
- ◆ Une filière excédentaire dans la balance commerciale régionale.
- ◆ Une forêt privée à 92 % cultivée et protégée.

### 24 janvier 2009 : la tempête « Klaus »

40 millions de m<sup>3</sup>, soit six années de production de l'ensemble des industries, de bois au sol doivent être coupés, triés, stockés dans les plus brefs délais. Pour cela, il faut mettre en place des aires de stockages sous aspersion en nombre suffisant pour compenser le manque de bois pour les prochaines années.

Tout cela ne pourra être mis en œuvre que si les aides de l'État arrivent au plus vite et de manière suffisante.

Pour ne pas voir disparaître des milliers d'emplois de la forêt d'Aquitaine si les sylviculteurs se mettaient dans l'idée de changer de production...

Si rien n'est fait !!!! Reviendrons-nous plus de 200 ans en arrière ?

**Assurer la pérennité du reboisement demeure le principal enjeu tant écologique qu'économique, avec, à terme, de graves conséquences pour l'emploi si rien n'est mis en œuvre.**

## Votre avis nous intéresse

### La CGT vous consulte...

Nous vous invitons à contribuer à la construction des propositions que portera la CGT en nous envoyant vos remarques et suggestions.

- Quels dysfonctionnements avez-vous remarqués suite à la tempête de janvier 2009 ?
- Que proposez-vous pour y remédier ?

Adresser à : Comité Régional CGT Aquitaine - 30 avenue Charles de Gaulle - CS 31130 - 33073 Bordeaux cedex - Fax : 05-56-02-69-81 - Courriel : secretariat@cgt-aquitaine.com